

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dimanche 05 Septembre 2021

Association Grains De Sable

L'assemblée débute à 15H

Après un mot de bienvenue à nos adhérents, nous vérifions que le quorum est bien atteint, via nos listes d'émargement : il y a **62 adhérents** ; **32 sont présents** : le quorum est atteint, nous pouvons tenir l'assemblée.

**Bilan moral** : Il est présenté par Rolande Serre.

Lors du vote d'entérinement, il est approuvé à l'unanimité.

**Bilan financier** : Il est présenté par Simone Pallard.

Lors du vote d'entérinement, il est approuvé à l'unanimité.

Aucun investissement de matériel n'a été fait en 2020.

Il est précisé que l'association a changé de banque en 2020. Un adhérent demande pourquoi avoir quitté le Crédit Coopératif. Le Comité d'Animation argumente son choix par un souci de proximité et de communication ainsi que par des frais de gestion trop importants.

**Bilan en grains** : Il est présenté par Patricia Deval.

Lors du vote d'entérinement, il est approuvé à l'unanimité.

**Tarifs des cotisations de 2022** : La proposition retenue et votée à l'unanimité est la suivante :

tarif en euros : **12 euros** par adhérent pour l'année ; **17 euros** pour les couples ; **6 euros** pour les personnes en difficultés financières.

Tarif en grains : au vu de la grande réserve en grains de l'association, il est voté qu'aucun grain ne sera prélevé en 2022.

**Questions diverses :** Un adhérent demande ce que l'on va faire comme investissements avec les fonds de l'association. Il est répondu qu'il faut d'abord garder un fond de roulement dans les caisses, que l'achat d'une cafetière est en projet et que les propositions des adhérents quant aux investissements, sont les bienvenues. Ces propositions seront actées par le Comité d'Animation et votées en assemblée si besoin.

Un adhérent suggère une limitation du fond de caisse en liquide : cette proposition est soumise au vote ; elle est rejetée (7 votes pour, 25 contre)

### **Election des membres du Conseil d'Animation :**

3 personnes sont en fin de mandat: Patricia Deval, Simone Pallard et Michèle Duféal

Aucune ne se représente.

4 personnes sont en cours de mandat: Marie Lise Rigal, Rolande Serre, Agnès Marin et Danièle Gahuzes

Seule Marie Lise Rigal dit vouloir poursuivre son mandat, les trois autres étant démissionnaires

Toutefois, Marie Lise Rigal dit poursuivre son mandat uniquement s'il n'y a pas assez de monde pour prendre la relève ; dans le cas contraire, elle se retirera par souci de renouveau du Comité.

Finalement, 4 personnes se porteront candidates, donc Marie Lise Rigal se retire.

Ces personnes sont élues à l'unanimité par l'assemblée

Il s'agit de :

**Jean Claude Bot**

**Bernard Cormier**

**Vonnyck Leduigou**

**Chantal Philippe**

La séance est clôturée à 16H30. Elle est suivie par un pot de l'amitié.